

Jour des élections :



Âge de vote :



Automatiquement inscrit pour voter : ✓

si vous votez pour la première fois ou avez récemment changé de domicile =>

Inscrivez-vous d'ici le 31 mars !

Vote par procuration : ✓



Nombre de membres du Parlement européen :

79
sur
705



+5 membres
par rapport à
2014

Seuil électoral : **5%**

% min. de suffrages exprimés que chaque liste doit réunir pour être admise au Parlement européen



Accessibilité :

- Cabine de vote pour les personnes en fauteuil roulant : ✓

VOUS AVEZ LE DROIT DE VOTE !

- Vote par procuration : ✓
- Libre choix d'un assistant : ✓

Informations complémentaires [ici](#)



Voter à l'étranger :

- Les citoyens de l'UE en France peuvent :

- 1) Voter pour les députés européens français
- OU
- 2) Vérifier les règles de leur pays d'origine pour avoir la chance d'y voter

Inscrivez-vous d'ici le 31 mars !

- Les Français à l'étranger peuvent voter de l'UE et hors de l'UE :

- 1) Au Consulat
- OU
- 2) Par procuration



Informations complémentaires [ici](#)